

LactoFama

LactoFama AG est une société d'export de aaremilch AG, Arnold Produkte AG, Nordostmilch AG, Milchverband der Nordwestschweiz MIBA, Berner Emmi-Milchlieferanten Organisation Bemo, Milchproduzenten Mittelland MIMO, PMO Zentral-/Nord- und Ostschweiz ZeNoOs, Prolait Fédération laitière société coopérative, Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie FSFL, Zentralschweizer Milchproduzenten ZMP, Producteurs de lait des Laiteries Réunies LRG, Biomilchpool GmbH, Producteurs de lait PMO Biedermann, Association des producteurs de lait Cremo du Valais APLCV et Producteurs Suisses de Lait PSL société coopérative

Berne, le 17 février 2015

Informations : évaluation du marché et formation des prix sur le marché laitier suisse

Chers actionnaires,
Chers producteurs de lait,
Madame, Monsieur,

Nous avons reçu ces derniers jours diverses questions concernant la situation actuelle du marché du lait et le rôle de LactoFama AG. Par la présente, nous souhaitons transmettre des informations claires aux actionnaires de LactoFama AG et, partant, aux producteurs de lait affiliés, afin de créer la transparence et de lever toute incertitude. **Avant toute chose, nous souhaitons rappeler que les activités de LactoFama AG visent uniquement à servir les intérêts supérieurs des producteurs suisses de lait. La situation actuelle des prix est extrêmement difficile pour beaucoup de producteurs de lait.** Les décisions concernant les activités de LactoFama AG en 2015 ont été prises selon un processus démocratique.

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécax 031 359 58 53

lactofama@swissmilk.ch

www.lactofama.ch

Coordonnées bancaires :
BCBE SA, 3001 Berne
Compte 16.929.454.6.32
IBAN CH18 0079 0016 9294 5463 2

TVA
CHE-435.655.758 MWST

• Marché du lait

La quantité de lait produite en Suisse a été exceptionnellement élevée en 2014. Toujours, cette augmentation s'atténue depuis août 2014 (tendance). En juin 2014, les quantités connaissaient une évolution de +4,5 % par rapport à l'année précédente ; en décembre 2014, il s'agissait de +0,3 %. Fin 2014, les stocks de beurre affichaient au total près de 900 tonnes de plus que l'année précédente. La suppression du taux plancher entre le franc suisse et l'euro survenue le 15 janvier 2015 a des effets **immédiats et significatifs** sur le marché laitier suisse :

- Des interprofessions fromagères ont décidé d'augmenter les prix à l'exportation, ont baissé le prix du fromage auprès des fromageries et/ou appliqué des restrictions de production à court terme (Emmentaler, Appenzeller, etc.). Le commerce de fromage tente en même temps de réduire à un minimum les conséquences d'une éventuelle dépréciation des stocks.
- Dans le domaine du lait de centrale, la pression se fait aussi sentir sur les ventes (exportations, pression des importations), et le déficit de financement dans le cadre de la « loi chocolatière » inquiète.
- Ces deux éléments entraînent, à court terme, une offre excédentaire de lait sur le marché intérieur. Les producteurs de lait ont donc tout intérêt à donner temporairement un peu plus de lait à leurs veaux à l'engraiss. À ce jour, il y a trop de lait à libre disposition sur le marché suisse.
- Cette situation se répercute aussi avec un certain retard sur les prix indicatifs de l'IP Lait.
- Parallèlement, nous constatons que sur le marché international (voir également les enchères de Fonterra du 16.12.2014 au 17.2.2015, www.fonterra.com), et probablement sur le marché de l'UE aussi, les prix des produits laitiers ont franchi le creux de la vague. En 2015, on s'attend dans l'UE à un prix de 32 euros pour 100 kilos de lait.

LactoFama

LactoFama AG est une société d'export de aaremilch AG, Arnold Produkte AG, Nordostmilch AG, Milchverband der Nordwestschweiz MIBA, Berner Emmi-Milchlieferanten Organisation Bemo, Milchproduzenten Mittelland MIMO, PMO Zentral-/Nord- und Ostschweiz ZeNoOs, Prolait Fédération laitière société coopérative, Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie FSFL, Zentralschweizer Milchproduzenten ZMP, Producteurs de lait des Laiteries Réunies LRG, Biomilchpool GmbH, Producteurs de lait PMO Biedermann, Association des producteurs de lait Cremo du Valais APLCV et Producteurs Suisses de Lait PSL société coopérative.

• Activités de LactoFama AG

LactoFama AG n'a pris aucune mesure en **janvier 2015**. D'éventuelles livraisons de lait C survenues à cette période dépendent d'autres facteurs et ont eu lieu indépendamment de LactoFama AG.

LactoFama AG a pris des mesures au **1^{er} février 2015**, qui sont actuellement mises en œuvre. Dans ce contexte, relevons les points suivants :

- Les mesures visent notamment à empêcher si possible que du lait « bon marché » arrive à court terme dans la production fromagère et dans d'autres canaux, qu'il stagne en Suisse et encombre le marché. En même temps, on n'enlève pas de lait à une valorisation qui dégage beaucoup de valeur ajoutée.
- LactoFama AG n'achète volontairement que du lait C, et ce uniquement auprès des actionnaires de LactoFama AG. LactoFama AG n'achète pas de lait à Emmi SA, à Cremo SA, à Hochdorf Holding, à ELSA, etc., soit aux non-actionnaires.
- Les fromageries touchées par les restrictions de production de fromage peuvent s'adresser aux actionnaires de LactoFama AG. Ces derniers ont aussi des prix et des modèles de contrat différents selon la forme de collaboration et les divers portefeuilles de vente. De nombreuses fromageries entretiennent depuis des années une collaboration contractuelle avec des actionnaires de LactoFama AG. **Cette possibilité est offerte à toutes les fromageries intéressées.**
- LactoFama AG n'achète et ne vend pas de lait pour « 10 centimes ». Toute autre information communiquée ou hypothèse avancée est dépourvue de fondement objectif. Au contraire, LactoFama AG a déjà pris ses précautions l'exercice passé (2014) et a passé des contrats portant sur d'importantes quantités pour 2015.
- Le gros du lait C de LactoFama est transformé en Suisse et immédiatement et entièrement exporté (matière grasse et protéine). Les exportations sont contrôlées au moyen de documents douaniers (Office fédéral des douanes).
- **LactoFama AG table pour février 2015 sur une structure des prix stables pour les producteurs de lait affiliés. Il sera communiqué à ce propos en mars si besoin est.**

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Avec nos meilleures salutations,

LactoFama AG

Hanspeter Kern, président du conseil d'administration (079 / 418 52 16)
Stephan Hagenbuch, directeur (079 / 292 97 52)

État (d) : 17 février 2015